En vertu de son programme de formation professionnelle des adultes, le gouvernement fédéral a versé la somme de \$362,907,385 à la province de Québec, sur un montant global d'investissements, au Québec, de \$654,-386,037 au 1er avril 1969.

A Ville-de-Laval, le gouvernement fédéral a versé plus de 18 millions de dollars pour la construction d'écoles polyvalentes.

En vertu de son programme de formation professionnelle des adultes, à compter du 1° avril 1969 et jusqu'au 31 janvier 1970, le gouvernement fédéral a versé à Laval une somme de \$559,675 pour l'achat de cours du ministère de l'Éducation du Québec et \$766,830 en allocations. Au niveau de la province de Québec, les contributions ont été de \$31,612,780 en allocations, et plus de 23 millions de dollars ont été consacrés à l'achat de cours.

Ne pas dévoiler ces informations, monsieur l'Orateur, peut contribuer à alimenter certaines thèses qui circulent encore actuellement au Québec.

Au début de mon exposé, je signalais que la circonscription de Laval était située sur l'Île Jésus, entre la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Îles. Ces deux rivières sont malheureusement polluées à l'extrême et tous les printemps, lors de la crue des eaux, leurs eaux se déversent sur les rives. Tous les printemps, les résidants de Laval-Ouest, de Sainte-Rose, de Saint-Eustache, de Rosemère, de Bois-des-Fillions, etc., subissent des dégâts considérables. Des milliers de dollars sont dépensés annuellement par les citoyens à cause de la crue alarmante des eaux. Les déchets déposés par ces eaux polluées contaminent les deux berges de la rivière.

Mon prédécesseur, l'honorable député d'Ahuntsic (M. Rochon), a maintes fois signalé cette lacune, alors qu'il était député de Laval. Il s'agissait d'une priorité à l'époque, mais aujourd'hui il s'agit d'un problème crucial. Le projet visant à canaliser les eaux de ces rivières, en exerçant un contrôle du niveau des eaux, éliminera ces dégâts et ces pertes. Le dragage de ces deux rivières ne constitue pas seulement une priorité, mais une urgence. Le cri d'alarme a été lancé. Il nous faut appliquer un programme de lutte à la pollution. Je supplie le ministre des Travaux publics (M. Laing) d'obtempérer à la demande de tous les députés qui représentent les circonscriptions touchées, lesquels ont présenté des mémoires à ce sujet.

Je termine mes remarques en félicitant chaleureusement l'honorable député de Lac-Saint-Jean (M. Lessard), d'abord de sa nomination au poste de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Olson), de même que du discours qu'il a prononcé sur la situation agricole au Canada, en sensibilisant les députés à la crise qui sévit au Québec dans le domaine du marché de la volaille. Je crois qu'il s'agit là d'un problème urgent et, en vue de le résoudre, nous demandons la collaboration de tous les députés.

• (2.10 p.m.)

[Traduction]

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au débat. Tout d'abord, je voudrais féliciter les motionnaires de l'Adresse, M. Trudel et M. Douglas (Assiniboia) de leur habileté à remplir leur tâche.

Le discours du trône est un document étonnant, plein de philosophie mais sans idées pratiques. A la page 1, l'auteur de ce conte de fée lugubre nous déclare:

C'est une période visitée par la violence, vers laquelle se tournent éperdus, des hommes lancés à la poursuite d'objectifs incertains. Et même pour beaucoup d'hommes de bonne volonté qui remettent impatiemment en question les vieux postulats.

Cette époque, elle verra peut-être se dérégler le mécanisme délicat de la biosphère si l'humanité ne ressaisit pour rapprendre à vivre en harmonie avec un milieu naturel dont elle abuse inconsidérrément. Cette époque, où l'action de la science et de la technologie se fait sentir d'une façon si massive, si rapide, si envahissante, c'est peut-être celle qui offrira à l'homme sa dernière chance de diriger sa propre destinée au lieu de la subir.

• (2.20 p.m.)

Ces mots, monsieur l'Orateur, me rappellent ceux d'un livre paru pour la première fois en 1859. Le premier chapitre du roman de Charles Dickens, «Histoire des deux Cités», se lit comme suit:

C'était le meilleur et le pire des temps; c'était l'âge de la sagesse et celui de la folie; c'était l'époque de la foi et celle de l'incrédulité; c'était la saison de la lumière et celle de la noirceur; c'était le printemps de l'espérance et l'hiver du désespoir; tout nous était promis, il n'y avait rien à attendre; nous nous dirigions tous tout droit vers le ciel, nous allions tous tout droit dans la direction opposée.

Le monde a beaucoup changé depuis 1859, car j'observe une étrange similarité entre les récits de Dickens et ceux du discours du trône et, malheureusement, une grande ressemblance entre les conditions décrites dans les œuvres de Dickens et celles qui existent de nos jours. Le discours du trône dit que nous ne savons pas ce que nous réservent les années 70: voilà bien l'euphémisme des euphémismes. A vrai dire, une des faiblesses du gouvernement, c'est sa courte vue, et les proverbes nous apprennent que faute d'inspiration l'homme meurt.

Dans un autre paragraphe du discours, on rappelle que l'homme doit prévoir et planifier, comprendre que le contentement ou l'indifférence sont illusoires, admettre que le changement constitue la réalité la plus pressante, reconnaître qu'il importe, plus que jamais, de considérer comme des valeurs définitives la vérité, l'honnêteté, l'excellence et la pertinence. Y a-t-il jamais eu une époque où l'homme n'a pas été obligé de prévoir et de planifier? Et y a-t-il jamais eu un temps où les projets humains ont été plus contrecarrés qu'ils ne le sont aujourd'hui par le gouvernement fédéral actuel.

Le discours du trône nous parle de vérité et d'honnêteté, puis il constate que le chômage reste à un niveau effrayant dans certaines régions du Canada, même si le taux de chômage ne s'est pas accru d'une façon sensible au cours des derniers mois. Eh bien, je ne sais pas sur quels chiffres le premier ministre (M. Trudeau) s'est basé lorsqu'il a fait cette déclaration, mais, selon la presse, le gouvernement fédéral a versé 43.9 millions de dollars en prestations de chômage au cours du mois de juillet, contre 41 millions en juin et 25 millions en juillet 1969. Les Canadiens ont présenté 148,000 nouvelles réclamations à la Caisse d'assurance-chômage en juillet, contre 120,000 il y a un an. Au total, 439,000 personnes retiraient des prestations à la fin de juillet, soit 160,000 personnes de plus que l'an passé.

Pour finir, la proportion de personnes qui retirent des prestations d'assurance-chômage depuis plus de six mois a augmenté de 23 p. 100 contre 15 p. 100 l'an dernier.